



**AVIS PUBLIC
PROMULGATION
RÈGLEMENT N° 1769**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ :

QUE le Règlement n° 1769 intitulé :

Règlement relatif au Régime surcomplémentaire de retraite des employés de la Ville de Vaudreuil-Dorion

a été adopté par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion à la séance du 18 février 2019.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe et des affaires juridiques, 2555 rue Dutrisac, Vaudreuil-Dorion, durant les heures de travail, ainsi que sur le site Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce vingtième (20^e) jour du mois de février deux mille dix-neuf (2019).

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe

Le présent avis peut être consulté sur le site
Internet de la ville au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca